

Rapport d'activité 2023

MJC Théâtre Prémol
7 rue Henry Duhamel
38100 Grenoble
tél. 04 76 33 38 25
contact@mjctheatrepremol.fr
www.mjctheatrepremol.fr

THÉÂTRE **PRÉ
MOL**
MAISON DES JEUNES
ET DE LA CULTURE

SOMMAIRE

Rapport moral.....	p. 3
Rapport financier.....	p. 6
Rapport d'activité.....	p. 28
Secteur adultes et statistiques.....	p. 28
Secteur jeunesse.....	p. 32
Théâtre Prémol 2023.....	p. 45

RAPPORT MORAL

Devant l'assemblée générale des adhérents de la MJC Théâtre Prémol, le bureau de la MJC Théâtre Prémol présente son rapport moral afin de faire le bilan des actions réalisées au cours de l'année 2023.

Avant tout, il est important de rendre hommage à deux personnes du quartier du Village Olympique qui nous ont quittées, M. Gaby ADAM et Mme Aimée ADAM, qui ont été parmi les premiers membres de notre équipe salariée avant de devenir des bénévoles actifs dans notre association et dans le quartier.



Petit retour sur une année très chargée

Datant de 2006 le conseil d'administration a procédé à un rafraîchissement et une modification des statuts de notre structure. L'objectif était de prendre en compte les évolutions de notre société, le manque de bénévoles et surtout éviter la mise sous tutelle de notre association ce qui avait été envisagé par le directeur en 2022. Cette modification a été validée en Assemblée générale extraordinaire. Parmi les changements, le nom de notre association est maintenant passé de MJC Prémol à MJC Théâtre Prémol.

En étroite collaboration avec la direction jeunesse de la ville de Grenoble, j'ai accompagné Élisabeth PAPAIZIAN et Eddy YANSOUNOU sur le projet « Complexe Prémol ». Notre objectif avec ce projet était de rentrer dans les critères de re-conventionnement, répondant ainsi aux orientations politiques et tout particulièrement au nouveau modèle de financement des MJC.

La MJC Théâtre Prémol a, durant toute l'année 2023, contribué à désamorcer des tensions, des craintes, des peurs que subissent nos usagers qui font suite aux différents règlements de comptes et homicides.

Le quartier, comme toute la France, a été au cœur des émeutes au mois de juin. Nous avons (salariés et bénévoles), non sans angoisse, essayé de tout faire pour protéger le bâtiment de toute dégradation ou tentative d'incendie.

Le secteur « Jeunesse »

La Ville de Grenoble nous avait donné des orientations afin d'accueillir tous les jeunes du secteur 6, ce qui a été notre priorité. Je pense pouvoir dire que nous avons rempli notre mission et avons décroché le secteur Village Olympique - Vigny Musset et étendu notre périmètre d'action jusqu'au quartier Beauvert.

Les jeunes sont donc présents en grand nombre dans notre maison, ce qui est le résultat de l'excellent travail de l'équipe « Jeunesse ». Ceci malgré le départ de M. Baptiste MOUTERDE (animateur) au mois d'avril. Nous avons donné la possibilité à certains jeunes adultes de bénéficier d'une formation BAFA (financée par la MJC) pour intégrer l'équipe animation jeunesse .

Tous les membres du conseil d'administration souhaitent mettre en lumière le travail de M. Zouhir SATOUR. En effet comme chaque année, l'accompagnement à la scolarité a très bien redémarré. Son équipe est composée de 5 services civiques, 45 bénévoles, pour 161 bénéficiaires (une quarantaine sont en liste d'attente).

Le secteur « Culturel »

Après de nombreux jury infructueux et grâce au financement de l'État, nous sommes heureux d'accueillir M. Papy MAKANDA, médiateur culturel et agent d'accueil, embauché en fin d'année 2023.

La responsable du théâtre, Mme Élisabeth PAPAIZIAN, a porté, toujours avec la même énergie, la poursuite de ses actions en direction des publics éloignés de la culture, ceci à

travers les nombreux projets engagés. Toute la programmation a ainsi été construite pour permettre aux habitants de découvrir des cultures, de rencontrer des artistes, de partager des expériences et de porter un regard différent sur notre monde. Tout cela sera présenté dans le rapport d'activité culturelle .

Une petite attention pour l'*Athéna Café* qui ne désemplie pas. C'est un lieu de convivialité créé en 2022 qui offre aux usagers du quartier un espace de rencontre et de débat, favorisant le lien entre les habitants.

Parmi les actions citoyennes menées à la MJC Théâtre Prémol, nous sommes particulièrement fiers des jeunes de l'axe de création qui se sont rendus à Auschwitz grâce au dispositif *Regards Croisés*.

Une nouvelle fois, une remise en question du fonctionnement du Théâtre au sein de notre structure est mis à l'ordre du jour par les élus .

Pour conclure, le conseil d'administration est fier de pouvoir s'appuyer sur des bénévoles engagés et des professionnels de qualité, motivés et dynamiques pour mener à bien le projet de l'association. Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des administrateurs qui m'accompagnent aujourd'hui, les partenaires du quartier qui partagent nos valeurs et nos ambitions, la Ville de Grenoble, notre principal financeur et tous nos autres partenaires financiers.

Hocine BOUDISSA

Président de la MJC Théâtre Prémol

RAPPORT FINANCIER

**MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
PREMOL**

7, rue Henri Duhamel
38100 Grenoble

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

**MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
PREMOL**

7 Rue Henri Duhamel

38100 GRENOBLE

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'**Association MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE PREMOL** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2023**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration en date du 10 avril 2024.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Principes comptables :

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par l'association, nous avons été conduits à examiner la régularité des principes comptables décrits dans les notes « règles comptables » de l'annexe et la présentation qui en a été faite.

Opérations relatives aux subventions octroyées :

Dans le cadre de notre mission, nous avons été conduits à contrôler la comptabilisation des opérations de trésorerie, et les opérations relatives aux subventions octroyées et reçues sur l'exercice. Nous avons obtenu les éléments probants justifiant la réalité et l'exhaustivité des opérations comptabilisées à ce titre dans les comptes de votre association, grâce, à l'examen des procédures mises en place par votre association pour appréhender ces opérations et par l'analyse des contrats et des conventions de subventions signés entre votre association et ses financeurs.

Nous avons également vérifié l'antériorité des subventions en attente d'encaissement. Dans le cadre de notre mission, nous nous sommes assurés de la réalité de ces subventions, et du caractère raisonnable de l'évaluation des montants restant à encaisser sur ces subventions à la clôture de l'exercice. Nos travaux ont essentiellement porté sur l'analyse des contrats et des conventions de subventions signés entre votre association et ses financeurs.

Les dotations et les reprises affectées aux fonds dédiés au cours de l'exercice sont récapitulées par nature de programme dans l'annexe des comptes. Dans le cadre de notre mission, nous avons pu nous assurer de l'état d'avancement des projets financés par ces fonds, et du caractère acceptable du montant des fonds dédiés constatés dans le compte de résultat de l'exercice. Ces résultats se fondent notamment sur les délibérations de votre conseil d'administration.

Vérification du rapport du trésorier et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Grenoble, le 12 avril 2024

Pour la SAS AZ CONSULTANTS
Commissaire aux Comptes



Mounir AROUI

SARL R MC

ASSO. MJC théâtre Prémol

Page : 3

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	3 748	3 748		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	217 545	181 206	36 339	57 788	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	221 294	184 954	36 339	57 788	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés	625	100	525	4 550	
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	60 072		60 072	65 190	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	225 146		225 146	223 107	
COMPTES DE REGULARISATION					
Charges constatées d'avance	149		149	12 926	
TOTAL (II)	285 992	100	285 892	305 773	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	507 285	185 054	322 231	363 561	
(1) dont droit au bail (2) dont à moins d'un an (3) dont à plus d'un an					

SARL RMC	ASSO. MJC théâtre Prémol	Page : 4
----------	--------------------------	----------

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	50 904	50 904
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	127 000	90 777	
Excédent ou déficit de l'exercice	6 180	36 223	
Total des fonds propres (situation nette)	184 084	177 904	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement	6 788	9 727	
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres	6 788	9 727	
Total des fonds propres	190 873	187 631	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	58 221	53 693
Total des provisions	58 221	53 693	
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	27 540	41 722
	Emprunts et dettes financières divers	220	220
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 778	29 762
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	35 601	38 090
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		444	
Produits constatés d'avance		12 000	
Total des dettes	73 138	122 237	
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF	322 231	363 561	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	6 180,49	36 222,56	
(1) Dont à moins d'un an	59 658	90 766	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	223		

SARL RMC

ASSO. MJC théâtre Prémol

Page : 6

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	4 134	3 888
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	92 096	121 337
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	377 035	379 171
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	80 794	126 979	
Utilisations des fonds dédiés		8 000	
Autres produits	58	1 119	
	Total des produits d'exploitation	554 117	640 495
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	13 658	14 202
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	146 837	146 413
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	5 331	6 475
	Salaires et traitements	283 523	324 853
	Charges sociales	76 961	89 940
	Dotation aux amortissements et dépréciations	23 323	23 195
	Dotation aux provisions	4 528	
	Reports en fonds dédiés		
Autres charges	1 645	953	
	Total des charges d'exploitation	555 805	606 031
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(1 689)	34 464

SARL R M C

ASSO. MJC théâtre Prémol

Page : 7

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 689)	34 464
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé	3 530	1 102
	Autres intérêts et produits assimilés		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	3 530	1 102
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	260	341
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	260	341
RESULTAT FINANCIER		3 269	761
RESULTAT COURANT avant impôts		1 581	35 225
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		1 063
	Sur opérations en capital	4 939	5 100
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	4 939	6 163
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		1 165
	Sur opérations en capital		4 000
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	339	
	Total des charges exceptionnelles	339	5 165
RESULTAT EXCEPTIONNEL		4 600	998
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		562 586	647 760
TOTAL DES CHARGES		556 405	611 537
EXCEDENT ou DEFICIT		6 180	36 223
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature	229 054	212 949
	Prestations en nature		
	Bénévolat	48 240	29 225
	TOTAL	277 294	242 174
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens	229 054	212 949
	Prestations		
	Personnel bénévole	48 240	29 225
	TOTAL	277 294	242 174

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **322 231** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **562 586** euros et un total **charges** de **556 405** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **6 180** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels du plan comptable associatif et plus précisément du Règlement ANC n°2014-03 ainsi que des dispositions particulières figurant dans le règlement ANC n°2018-06.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Objet et activité de l'Association

La MJC théâtre Prémol a pour vocation de favoriser l'autonomie et l'épanouissement des personnes, de permettre à tous d'accéder à l'éducation et à la culture, afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire et plus juste. Elle contribue au développement des lieux sociaux. Elle organise des spectacles vivants.

La MJC adhère à la déclaration des principes de la Confédération des MJC de France jointe aux statuts. Elle est ouverte à tous, à titre individuel, sans discrimination, permettant une relation conviviale entre les participants. Respectueuse des convictions personnelles, elle s'interdit toute attache avec un parti, un mouvement politique, une confession. La MJC respecte le pluralisme des idées et les principes de laïcité mis en avant dans les valeurs républicaines et contribue au renforcement de la démocratie.

La MJC élabore et formalise un projet associatif répondant à ses missions et l'évalue régulièrement.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La démocratie se vivant au quotidien, la MJC participe au développement local en animant des lieux d'expérimentation et d'innovation sociale répondant aux attentes des habitants. Les actions en direction et avec les jeunes sont une part importante de sa mission, ainsi que les actions s'inscrivant dans le champ de l'action culturelle et du spectacle vivant.

Elle peut aussi proposer des activités et des services divers aux enfants, adolescents et adultes. De telles actions, de tels services encouragent l'initiative, la prise de responsabilité et une pratique citoyenne.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Engagements de retraite

L'Association a choisi d'appliquer la méthode préférentielle ; ainsi, les engagements en matière de départ à la retraite font l'objet d'un provisionnement au bilan.

Les hypothèses retenues sont les suivantes, pour la catégorie Employés :

- évolution annuelle des salaires : 2%
- taux de charges moyen : 45%
- taux d'actualisation : 3.75%
- turn-over : faible
- table de mortalité : TV 88-90

Contributions volontaires en nature

L'Association a bénéficié des contributions volontaires suivantes de la part de la Ville de Grenoble :

- Mise à disposition gratuite de locaux : 200 641€ ;
- Gratuité des fluides : 28 413€.

Bénévolat

L'Association a valorisé le bénévolat de l'exercice à 48 240€ sur la base de 4 187 heures à 11.52€.

SARL RMC

ASSO. MJC théâtre Prémol

Page : 20

Immobilisations - Amortissements

Etat exprimé en euros

IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute des immobilisations au 31/12/2023
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 748			3 748
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers	11 616		1 997	9 619
Matériel de transport	53 973			53 973
Autres immobilisations corporelles	154 062	5 464	5 572	153 954
Immobilisations financières				
TOTAL GENERAL	223 399	5 464	7 569	221 294

AMORTISSEMENTS

	Montant des amortissements au début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant des amortissements au 31/12/2023
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	3 748			3 748
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel outillage industriels				
Installations générales, agencements et divers	8 983	2 504	2 746	8 740
Matériel de transport	27 753	10 117	3 433	34 437
Autres immobilisations corporelles	125 127	22 512	9 611	138 029
TOTAL GENERAL	165 611	35 133	15 790	184 954

SARL R MC	ASSO. MJC théâtre Prémol	Page : 21
-----------	--------------------------	-----------

Provisions

Etat exprimé en euros		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	53 693	4 528		58 221
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	53 693	4 528		58 221
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	100			100
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	100			100
TOTAL GENERAL		53 793	4 528		58 321
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			4 528		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

SARL RMC

ASSO. MJC théâtre Prémol

Page : 22

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	50 904				50 904
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	90 777	36 223			127 000
Excédent ou déficit de l'exercice	36 223	(36 223)	6 180		6 180
Situation nette	177 904		6 180		184 084
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	9 727		5 401	8 340	6 788
Provisions réglementées					
TOTAL	187 631		11 582	8 340	190 873

SARL RMC

ASSO. MJC théâtre Prémol

Page : 24

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux	100	100	
	Autres créances clients	525	525	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 000	1 000	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	178	178	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	41 986	41 986	
	Groupe et associés			
Débiteurs divers	16 908	16 908		
Charges constatées d'avance	149	149		
TOTAL DES CREANCES		60 846	60 846	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine	223	223		
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	27 316	13 837	13 479	
	Emprunts et dettes financières divers	220	220		
	Fournisseurs et comptes rattachés	9 778	9 778		
	Personnel et comptes rattachés	12 293	12 293		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	14 986	14 986		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	8 322	8 322		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		73 138	59 658	13 479	
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		14 408			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

SARL RMC

ASSO. MJC théâtre Prémol

Page :

25

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Charges à payer		21 717
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <i>INTERET COURUS NON ECHUS</i>	3	3
Dettes fournisseurs et comptes rattachés <i>FOURNISSEURS, FACTURES NON PAR</i>	3 114	3 114
Dettes fiscales et sociales <i>DETTE PROVISIONNEES POUR CONG</i> <i>CHARGES SOCIALES / CONGES A PA</i> <i>OPCO</i>	11 221 3 578 3 802	18 600

SARL RMC

ASSO. MJC théâtre Prémol

Page : 26

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		58 564
Autres créances		58 564
<i>PRODUITS A RECEVOIR - IJSS</i>	<i>178</i>	
<i>SUBVENTION A RECEVOIR - CAF</i>	<i>38 486</i>	
<i>SUBVENTION A RECEVOIR - DEPARTEMENT ISERE</i>	<i>3 500</i>	
<i>PRODUITS A RECEVOIR</i>	<i>16 400</i>	

SARL RMC

ASSO. MJC théâtre Prémol

Page :

27

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			149
IPSET - ASSISTANCE TELEPHONE		149	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			149

SARL RMC

ASSO. MJC théâtre Prémol

Page : 28

Engagements financiers

	31/12/2023	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Etat exprimé en euros			
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties			
Engagements de crédit-bail			
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Autres engagements Nantissement de compte bancaire rémunéré		20 000	
		20 000	
Total des engagements financiers (1)		20 000	
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées			

**MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
PREMOL**

7 Rue Henri Duhamel

38100 GRENOBLE

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

Mesdames, Messieurs les adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

En application de l'article R. 612-7 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions mentionnées à l'article L. 612-5 du code de commerce qui ont été passées au cours de l'exercice écoulé.

Convention entre votre Association et La Ville de GRENOBLE :

- Montant des subventions octroyées par la ville de Grenoble au titre de 2023 : 292 305,00 €,
- Montant des avantages en nature octroyés en 2023 par la Ville de Grenoble : 229 054 € (mise à disposition de locaux).

Fait à Grenoble, le 12 avril 2024

Pour la SAS AZ CONSULTANTS
Commissaire aux Comptes



Mounir AROUI



RAPPORT D'ACTIVITÉ

SECTEUR ADULTE ET STATISTIQUES

Grâce à un renfort important de bénévoles au sein de notre équipement, nous avons pu proposer de nouvelles activités en direction des habitants. Ce ne sont pas moins de 9 ateliers portés par la MJC Théâtre Prémol, 4 ateliers partenaires et 2 activités hébergées qui répondent à des besoins de territoire et qui nous sont devenus maintenant familiers.

Un grand merci à toutes ces personnes investies dans notre maison qui permettent d'offrir aux adhérents des possibilités d'évasion dans leur quotidien et qui contribuent, à nos côtés, au développement d'une politique d'engagement auprès de notre territoire.

1. Les activités proposées par la MJC Théâtre Prémol

- Atelier bois
- Zumba
- Renforcement musculaire
- Danse expressive
- Cardio
- Sculpture
- Sophrologie
- Théâtre
- Les jardins partagés

2. Les activités partenaires dans nos murs

- Les ateliers d'éveil chorégraphique de la Maison de l'Enfance Prémol
- Les ateliers relaxation/gym douce de la MDH
- Les ateliers sociolinguistiques de la MDH.
- Les ateliers gym de la ville de Grenoble.

3. Les activités hébergées

- Cie Scalène (disponibilité et centrage corporel)
- Yang Tse Grenoble (Qi Qong/ Tai chi)

Notons toutefois que la ville de Grenoble a repris en gestion directe le fonctionnement de la salle festive ce qui nous prive de l'atelier chorale et 2 ateliers country. Nous avons toutefois dépanné à plusieurs reprises la chorale en les accueillant dans nos locaux le samedi.

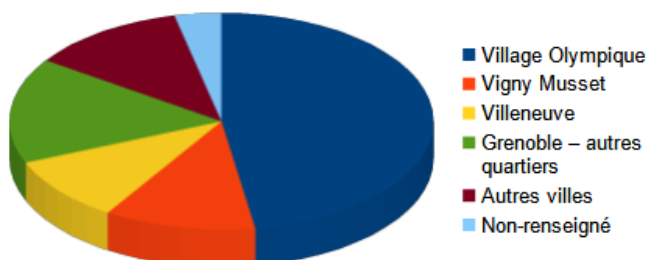
L'atelier de hip-hop de l'association Mecanic Danse Style a réorienté son projet associatif et, de ce fait, ne vient plus s'entraîner à Prémol.

Nous offrons à de nombreuses associations du territoire mais également de Grenoble et de l'agglomération, la possibilité de mener des réunions dans nos murs ou tous types d'actions visant à apporter du bien être aux habitants. Nous constatons aussi que le coût de l'inflation et les petites retraites privent une frange de la population d'un accès aux loisirs.

Fort d'un travail de réflexion mené tout au long de l'année 2023 concernant la conception d'un « Complexe Prémol », nous avons multiplié les partenariats et les transversalités entre les secteurs et les équipements, réflexion ayant permis, fin 2023, la signature du reconventionnement de notre association d'avec la Ville, mais qui aujourd'hui, nous laisse dubitatif sur l'avenir de la MJC Théâtre Prémol.

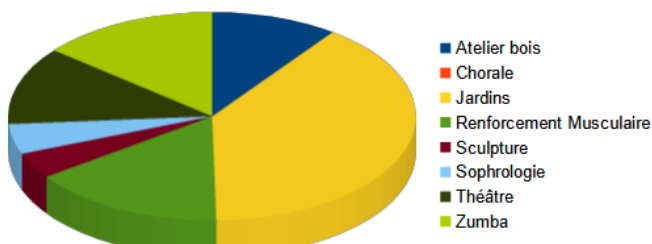
3. Répartition des adhérents par secteurs

Secteur	2022		2023	
	Nb	%	Nb	%
Village Olympique	293	39,92 %	279	47,45 %
Vigny Musset	72	9,81 %	68	11,56 %
Villeneuve	97	13,22 %	57	9,69 %
Grenoble – autres quartiers	138	18,80 %	93	15,82 %
Autres villes	120	16,35 %	70	11,90 %
Non-renseigné	14	1,91 %	21	3,57 %
Total	734	100,00 %	588	100,00 %



4. Participation des adhérents aux activités adultes

Activités Adulte	2022		2023	
	Nb	%	Nb	%
Atelier bois	20	19,80 %	15	10,07 %
Chorale	10	9,90 %	0	0,00 %
Jardins	45	44,55 %	59	39,60 %
Renforcement Musculaire	0	0,00 %	23	15,44 %
Sculpture	6	5,94 %	6	4,03 %
Sophrologie	0	0,00 %	7	4,70 %
Théâtre	20	19,80 %	18	12,08 %
Zumba	0	0,00 %	21	14,09 %
Total activités adulte	101	100,00 %	149	100,00 %
Secteur culturel				
Axe de création	18	100,00 %	19	41,30 %
Laboratoire culturel			27	58,70 %
Total activités Culture	18	100,00 %	46	100,00 %



SECTEUR JEUNESSE

Préambule

Contexte global de l'année 2023

Les habitants du quartier ont été fortement impactés par le meurtre d'un jeune chez un coiffeur en plein cœur du Village Olympique. Par la suite les habitants et le quartier ont subi la venue de groupes de jeunes masqués et armés, qui tirent régulièrement à l'arme lourde dans le Village Olympique. Il y a une recrudescence des intimidations par des jeunes cagoulés armés circulant à trottinette et tirant au hasard. Il y a eu malheureusement d'autres meurtres dans le quartier. Cela créé de fortes tensions et des représailles entre les familles encore quotidiennes à ce jour. Par ailleurs, il y a eu également le suicide par défenestration d'une jeune fille sur fond de harcèlement. Les familles ont préféré partir cet été afin d'éloigner leurs enfants de ces dangers. De même en soirée les familles ne restent pas sur le quartier.

Malgré ce constat, l'équipe d'animation de la MJC Théâtre Prémol, a réussi à gagner la confiance des parents en ayant une force de proposition d'animations et de projets pertinents pour les jeunes et les familles du quartier Village Olympique.

Nous avons une augmentation du nombre d'adhérents ainsi que la fréquentation du secteur jeune, qui s'avère être plus régulière grâce à la diversité et l'attractivité des projets menés tout au long de l'année avec un effectif de 200 jeunes. Les 16/17 ans ont ainsi retrouvé une place au sein de la MJC.

Nous accueillons les jeunes à partir de 11 ans et inscrits au collège jusqu'à 18 ans. Pour les 11/14 ans, nous proposons des activités régulières et pour les 15/18 ans des projets dans lesquels ils s'impliquent tout au long de la préparation et de l'organisation.

L'adhésion est annuelle par jeune avec une participation aux activités selon le quotient familial.

Nous avons également une tranche 18/25 ans pour des accompagnements de projets autonomes. Nous formons des jeunes du quartier au métier de l'animation en leur payant la formation de base BAFA et en les embauchant dans nos équipes d'animation pendant les vacances scolaires.

Le projet d'accompagnement à la scolarité - Bilan des actions 2023

Diagnostic territorial

Le Village Olympique et Villeneuve présentent un cumul de difficultés économiques et sociales. La plupart des statistiques montrent un creusement des inégalités avec les autres quartiers, au niveau de l'emploi, des revenus et de la mixité sociale. Les quartiers du secteur 6 concentrent une proportion très élevée de personnes à bas revenus : 41% des couples avec enfants et 71% de familles monoparentales sont dans cette situation, (données Caf 2020).

C'est là où l'on observe, l'une des plus fortes concentrations de ménages touchant des aides sociales. Les familles, dont une forte proportion de primo-arrivants qui ne maîtrisent pas le français, sont moins que les autres, le lieu privilégié de mise en lien avec les compétences exigées par l'école. Leurs enfants, scolarisés en secteur d'éducation prioritaire, ne peuvent pas compter sur l'aide de leurs parents dans la réalisation des devoirs scolaires. Les moments de lecture à la maison sont rares. Beaucoup d'enfants présentent des difficultés dans la maîtrise du langage.

Toutefois, les familles sont très engagées dans le suivi de la scolarité de leurs enfants avec une volonté de contribuer à leur réussite. Et on observe une évolution positive de leurs relations avec les établissements scolaires, même si de la méfiance et des incompréhensions persistent encore vis-à-vis de l'institution scolaire. Celles-ci sont dues en partie à la mise à l'épreuve par l'école de la culture populaire et des identités familiales induisant chez ces familles un sentiment de mise à distance par rapport au monde scolaire, qui est vécu comme une disqualification symbolique.

I. Présentation du projet

1. Objectifs

Pour les enfants et les jeunes :

- Apporter une aide méthodologique susceptible de favoriser les apprentissages et notamment, par l'utilisation des technologies de l'information. - Donner la possibilité de s'exprimer sur leurs difficultés scolaires.
- Développer des activités centrées sur la pédagogie de détour dans le but de prolonger les apprentissages classiques.

- Offrir, à travers des activités éducatives, un élargissement culturel et une initiation à l'esprit critique qu'ils pourront mobiliser dans le champ scolaire.

Pour les parents, les accompagner dans :

- Le suivi de la scolarité de leurs enfants, en leur permettant d'échanger sur les enjeux éducatifs et sociaux de l'école.
- La valorisation de leurs savoir-faire.
- L'acquisition de moyens d'action dans les champs éducatif et social.
- La compréhension des logiques institutionnelles à l'œuvre – le développement des solidarités.

Ces objectifs s'appuient sur les constats suivants :

- La demande en accompagnement scolaire est en forte augmentation. En effet, un nombre d'enfants de plus en plus important a des difficultés d'apprentissage et de maîtrise de la langue. Du CP au CM1, un nombre croissant d'enfants éprouve des difficultés à lire et à comprendre les textes écrits.
- La réussite scolaire est une des préoccupations essentielles des parents. Elle constitue pour la plupart d'entre eux, le moyen d'accès à un meilleur avenir.
- Les configurations sociales et scolaires dans les quartiers populaires sont différentes de celles qu'on peut observer sur d'autres territoires. Les parents, en général, ont une faible capacité d'anticipation voire d'influence sur les situations scolaires de leurs enfants.

2. Description : quelques éléments de bilan

a) Des effectifs en constante augmentation

En 2023, nous avons accueilli **161 enfants et jeunes** qui se répartissent comme suit : **75 élémentaires 59 collégiens et 27 lycéens, dont 70 filles et 91 garçons.**

Nous pouvons observer à partir de ces chiffres une forte augmentation de la fréquentation de notre dispositif. Entre 2018 et 2023, le taux d'évolution est de 46 %. Entre ces deux périodes, la participation des garçons aux ateliers a bondi de 38 %. Si ces données confirment que les garçons ont plus de difficultés scolaires que les filles, une réalité attestée par nombres d'études, elles soulignent l'évolution de l'attitude des parents qui manifestent de plus en plus d'inquiétudes par rapport à la réussite scolaire de leurs garçons, dont ils avaient tendance à minimiser les conséquences, et qui sont aujourd'hui plus conscients des stéréotypes masculins dans lesquels certains d'entre eux se trouvent enfermés, qui les desservent socialement et les relèguent dans une sous-qualification massive.

b) Des activités orientées vers la réflexion et le débat

- Sensibilisation aux questions environnementales, par le biais de jeux ludiques, de visionnage de documentaires et d'organisation de débats, afin permettre aux enfants de développer une base de connaissances, d'apprendre à s'exprimer et à échanger sur une problématique aussi vitale que la protection de l'environnement.
- Initiation à la sociologie qui permet de donner aux enfants quelques clés de décryptage de la société dans laquelle ils vivent, à partir de textes et de supports imagés qui décrivent la réalité sociale.
- Initiation à l'histoire des civilisations, et en particulier à l'histoire de la civilisation arabo-musulmane pour ouvrir les enfants et les jeunes à l'héritage intellectuel et scientifique de cette civilisation, dont sont issus leurs parents, pour pallier l'état lacunaire de leurs connaissances, notamment sur le fait religieux et l'historiographie musulmane en particulier.

c) Une progression du nombre d'enfants allophones nouvellement arrivés

Un autre enjeu qui requière notre attention, concerne la prise en charge des enfants allophones, dont le taux de fréquentation de notre dispositif est en constante augmentation. Ils représentent 15 % des effectifs.

Ces enfants, qui arrivent de l'étranger et ne parlent pas français sont scolarisés dans des classes ordinaires. Beaucoup d'entre eux développent des troubles de l'apprentissage.

d) L'apport essentiel de nos bénévoles

Les bénévoles de l'accompagnement à la scolarité jouent un rôle central dans le fonctionnement et le développement du projet.

Afin de faire face à des besoins de plus en plus importants, nous avons augmenté nos capacités d'encadrement des ateliers, grâce au renfort important de **37 bénévoles et de 3 volontaires du service civique qui ont assuré 4000 heures d'interventions.**

Cette forte présence des bénévoles, nous a permis de développer de nouvelles activités telles que la sensibilisation à la protection de l'environnement et l'initiation à la sociologie et à l'histoire des civilisations.

II. La participation des parents : un axe central de notre projet

Cette participation s'inscrit dans une démarche fondée sur la valorisation des ressources familiales et le recouvrement d'une estime de soi, avec comme objectif, la construction

d'un espace d'expression des réalités vécues, permettant d'identifier les moyens d'actions à mettre en œuvre, afin d'enclencher des initiatives, en fonction des besoins identifiés. Cette participation s'adresse en priorité aux familles, dont la barrière de la langue constitue un frein à la communication avec l'école. Sans oublier, celles nouvellement arrivées en France, et qui vivent généralement dans un contexte d'instabilité sociale et de perte de repères culturels. Cette situation nous impose de renforcer nos capacités d'accompagnement de ces familles, pour qu'elles s'emparent à leur mesure, de la scolarité de leurs enfants et se familiarisent avec les exigences de l'école et des institutions françaises.

1. Les rencontres avec les familles

a) Information et mise en place d'actions de soutien

Avec la participation 63 parents.

- Évaluation de la participation des enfants à l'accompagnement à la scolarité
- Médiation parents/établissements scolaires et inspection académique.
- Explication du fonctionnement du système scolaire : programmes, règlement intérieur, conseil des classes, association des parents d'élèves, temps de travail des enseignants, déroulement de la scolarité : socle commun, passage en sixième, dispositifs d'aide : RASED, ULIS, PPRE, PAP...
- Orientation après les classes de 3ème et de seconde : présentation des choix de spécialités et des débouchés post-bac. Cette question de l'orientation et des décisions des conseils de classe peuvent être la source d'un sentiment d'injustice pour les élèves et leurs familles, car ne parvenant pas à réaliser l'équité d'ambition scolaire que justifieraient les résultats des élèves.

b) Débats thématiques

Il ne nous est pas possible d'indiquer le nombre de participants.

- Les relations parents/enseignants : partenariat ou confrontation inégale ?
- Comment valoriser les compétences parentales et encourager l'expression des potentialités de chaque parent pour limiter les effets de la reproduction socioculturelle sur la réussite scolaire des enfants ?

- Comment construire de nouvelles formes du lien entre les familles et l'école, plus en adéquation avec les intérêts des deux parties ? Une réflexion a été engagée avec des enseignants afin de déterminer les obstacles à la participation des familles qui se sentent démunies face à l'école.
- Quelle est la place des religions dans la société ?
- Les violences faites aux femmes.
- La loi immigration.

2. De la mise en œuvre de notre projet, nous pouvons tirer l'enseignement suivant :

Les habitants des quartiers populaires sont en capacité de délibérer sur le bien commun, (la solidarité entre parents pour la réussite scolaire de leurs enfants, par exemple), pour peu qu'ils ne soient pas considérés comme de simples usagers, que leurs savoirs soient reconnus, et que leur soit donnée la possibilité de d'échanger sur le fonctionnement des institutions. À ce titre, la construction d'espaces de débats s'avère déterminante. Les individus issus de publics minoritaires dans le débat public peuvent y trouver la liberté d'exprimer leurs points de vue, transformer la violence en conflit et actionner les leviers de la mobilisation collective.

Les pratiques culturelles et spectacles vivants

⇒ Rappel des perspectives 2023 :

- Participation des jeunes aux événements culturels en étant acteurs de l'action comme le festival Holocène ou le VO2 Max
- Favoriser le partenariat avec des organisateurs d'événements.
- Présence des jeunes de la radio « Power Station » sur des manifestations culturelles ou sportives.

Évaluation des projets mis en œuvre

a) Les sorties « spectacle vivant »

L'accompagnement culturel des jeunes s'est matérialisé par plusieurs sorties spectacles :

- *Hip Hop Don't Stop Festival* à l'Heure Bleue à St-Martin d'Hères
- *Battle Hip Hop* à St Martin d'Hère
- Spectacle *Emergence* à la MJC Théâtre Prémol
- Spectacle de l'Axe de création à la MJC Théâtre Prémol
- Festival *Holocène* au Summum à Grenoble
- *Opus 3 de Cinéma de Quartier* à la MJC Théâtre Prémol
- Organisation et participation au *Vo2Max*
- Bénévole sur le festival *Holocène* au Summum à Grenoble

b) Projet Radio

La radio est animée de manière hebdomadaire par des jeunes avec 3 émissions par semaine. Nous avons organisé des temps de plateau radio hors les murs, des interviews dans des établissements scolaires et équipements partenaires de notre territoire, des animations dans l'espace public, des participations à de gros événements culturels (Collège Olympique, VO2 Max, Festival Holocène, La Belle Electrique, Les Arlequinades, News FM, MDH Prémol, MDH les Baladins, Le Patio).

⇒ Perspectives 2024 :

- Participation des jeunes à des actions culturelles en étant acteurs.
- Favoriser le partenariat avec des organisateurs d'événements.
- Relancer la radio « Power Station ».
- Développer des projets artistiques au sein de la MJC en lien avec le Théâtre.
- Rencontre et échange avec les compagnies en résidence au Théâtre Prémol.

Le projet montagne

⇒ Rappel des perspectives établies pour l'année 2023 :

- Augmenter les effectifs pour les sorties de ski alpin et faire un séjour de ski.

- Faire découvrir des activités de montagne très spécifiques.
- Renouveler le groupe de jeunes inscrits sur le projet et création d'une dynamique de groupe.
- Proposer des projets montagne aux jeunes de 11/13 ans et en activité passerelle avec la Maison de l'Enfance Prémol.

Évaluation des projets mis en œuvre

a) Le projet montagne

Le projet s'étale sur l'année pendant les vacances scolaires. Il vise à faire découvrir de manière ludique différentes activités de montagne à des jeunes âgés de 11 à 17 ans, principalement à un public le plus « éloigné » (financièrement, socialement, culturellement) de la montagne et/ou qui rencontre des difficultés à rentrer dans un groupe de « pairs » (langue, absence d'activités de loisirs, difficultés sociales, etc.).

Le groupe montagne s'est renouvelé intégralement. L'appréciation de la montagne à titre personnel de nos animateurs de la MJC Théâtre Prémol a permis de fédérer un groupe de 7 jeunes tout au long de l'année. Nous avons mis en place des temps de partage et une sortie montagne avec les parents des jeunes qui ont bien apprécié ce moment d'échange.

b) Sorties ski

Nous avons organisé 4 sorties ski et un séjour de ski pour 40 jeunes en 2023. Les sorties sur la journée se sont déroulées à la station du Collet d'Alleverd avec laquelle nous avons une convention de partenariat. Ces sorties sont toujours attendues et appréciées.

⇒ Perspectives 2024 :

- Augmenter les effectifs pour les sorties de ski alpin et faire un séjour de ski.
- Faire découvrir des activités de montagne très spécifiques.
- Augmenter le groupe de jeunes inscrits sur le projet et création d'une dynamique de groupe.

L'accueil de loisirs à la MJC Théâtre Prémol

Accueil de jeunes : vacances et mercredi/samedi

⇒ Rappel des perspectives établies pour l'année 2023 :

- Développer davantage l'accompagnement de projets.
- Développement du partenariat avec la Maison de l'Enfance Prémol, l'USVO, Le CODASE, le CLJ 38.
- Avoir des propositions d'activités pour jeunes de 16/17 ans.

Évaluation des projets mis en œuvre (pour ceux qui ont pu être réalisés)

a) Activités Vacances

Nous avons augmenté la fréquentation des jeunes pendant les vacances par rapport à l'année 2022. Les activités proposées ont été variées, sportives, culturelles, dans nos locaux ou en extérieur. Les retours des jeunes et des familles sont positifs mais on observe toujours des difficultés de mobilisation sur les nouvelles activités et celles construites par l'équipe d'animation (séances sportives, grands jeux, etc).

b) Mercredis / Samedis

L'équipe a relancé des activités sur les mercredis et les samedis qui commençaient à se développer en début et en fin de saison. Nous avons atteint cet objectif. Désormais, les sorties et activités sur ces créneaux sont bien identifiées.

⇒ Perspectives 2024 :

- Développer davantage l'accompagnement de projets.
- Développer des actions parents-jeunes.
- Continuer les activités gratuites.
- Développement du partenariat avec la Maison de l'Enfance Prémol, l'USVO, Le CODASE, le CLJ 38.
- Mise en place d'activités Passerelle avec la Maison de l'Enfance Prémol.
- Avoir des propositions d'activités pour jeunes de 16/17 ans.

Les activités sportives périscolaires

⇒ Rappel des perspectives établies pour l'année 2023 :

- Développer des rencontres sportives avec d'autres jeunes.
- Créer des temps de rencontre et d'échange avec d'autres jeunes pratiquant la même activité.
- Création d'une dynamique de groupe autour du projet vélo avec des sorties régulières et un séjour à vélo.

Évaluation des projets mis en œuvre

a) Futsal

Quatre séances hebdomadaires de futsal ont été proposées sur 35 semaines en partenariat avec le service sports et quartiers de la Ville de Grenoble :

- Le mardi soir, de 17h45 à 19h pour les 11/13 ans et de 19h à 20h30 pour les 14 ans et plus pour l'équipe masculine,
- Le jeudi soir de 17h45 à 19h et de 19h à 20h30 pour les plus de 16 ans pour l'équipe féminine.

Nous avons organisé des sorties matchs de football à Lyon et Grenoble pour 30 jeunes du quartier Village Olympique.

b) Projet vélo

Nous avons un parc de 10 vélos (VTT), ce qui nous a permis de développer cette activité autour de trois objectifs principaux :

- Pratiquer un sport accessible à tous,
- Développer un mode de mobilité douce et gratuite,
- Rendre les jeunes autonomes sur leurs déplacements de loisirs.

Nous avons organisé des sorties vélo en partenariat avec le CLJ 38 et le CODASE. Nous avons fait une partie de la via RHONA en vélo avec des VéloMétros

⇒ Perspectives 2024 :

- Développer des rencontres sportives avec d'autres jeunes.
- Créer des temps de rencontre et d'échange avec d'autres jeunes pratiquant la même activité.
- Création d'une dynamique de groupe autour du projet vélo avec des sorties régulières et un séjour à vélo.

Les séjours de la MJC Théâtre Prémol

⇒ Rappel des perspectives établies pour l'année 2023 :

Augmenter les effectifs de jeunes dans les séjours.

Proposer des séjours en partenariat.

Proposer des séjours autour d'une dynamique de projet où le jeune devient acteur dans la construction, l'organisation et la réalisation du séjour.

Évaluation des projets mis en œuvre

Les séjours ont permis aux jeunes de 11 à 18 ans de partir dans des lieux différents, tous adaptés à leurs envies et leur degré d'autonomie.

Cinq séjours et une nuitée ont été réalisés sur l'année :

- Séjour ski au Collet d'Allevard en février 2023 avec 9 jeunes de 12 à 15 ans dont 4 filles et 5 garçons
- Séjour au Domaine de Massacan en juillet 2023 avec 14 jeunes de 12 à 16 ans dont 7 filles et 7 garçons
- Séjour itinérant sportif en kayak et à vélo (Ardèche, Montoux, Mas Tiberth, Salin de Giraud) En camping en gestion libre. L'organisation du camp et des repas est faite par les jeunes. Il y avait 12 jeunes de 12 à 17 ans. comprenant 6 filles et 6 garçons en partenariat avec la MJC Anatole France.
- Séjour à Paladru en juillet 2023 avec 9 jeunes de 16 à 17 ans dont 3 filles et 6 garçons
- Bivouac dans les arbres avec un activité Accrobranches (Gresse en Vercors) avec 5 jeunes de 12 à 13 ans dont 2 filles et 3 garçons
- Bivouac au refuge de la Prat en mai 2023 avec 6 jeunes de 12 à 13 ans et 6 garçons
- Bivouac au refuge de Freydière en novembre 2023 avec 7 garçons de 11 à 13 ans.
- Un séjour à Audenge (océan) avec 6 jeunes de 14 à 15 ans dont 6 filles.

Nous favorisons l'implication des jeunes sur chaque séjour, à des degrés d'implications différents selon qu'il s'agit d'un premier départ ou non, en fonction de l'âge des participant.e.s et de leur autonomie. Le programme de séjour est constitué avec les jeunes, ce sont eux/elles-mêmes qui réservent et gèrent une part du budget « activités » du séjour. Les plus âgé.e.s construisent le projet avec l'équipe d'animation de la MJC (choix de la destination, définition des objectifs, part d'autofinancement, recherche d'hébergement...).

Nos perspectives ont été réalisées, toutefois nous souhaitons continuer à les développer en 2023.

⇒ **Perspectives pour l'année 2024 :**

- Augmenter les effectifs de jeunes dans les séjours.
- Proposer des séjours en partenariat.
- Faciliter et favoriser les départs en séjour pour les filles.
- Proposer des séjours autour d'une dynamique de projet où le jeune devient acteur dans la construction, l'organisation et la réalisation du séjour.
- Créer des temps de rencontre dans les séjours afin de développer l'épanouissement des jeunes.

Prévention, citoyenneté et animation de proximité

⇒ **Rappel des perspectives établies pour l'année 2023 :**

- Maintenir les liens de qualité avec les partenaires MDH, MDE, CODASE, CLJ de la Police avec des animations.
- Développer davantage l'accompagnement de projets en autonomie pour les jeunes majeurs.
- Développer des temps d'animations sur l'espace public.

Évaluation des projets mis en œuvre

L'animation de proximité est un axe majeur du projet éducatif. Cela permet d'aller à la rencontre directe des familles et des jeunes, particulièrement vers celles et ceux, en situation de fragilité, qui ne sont pas inscrits sur la structure. Nous travaillons particulièrement en lien avec la MDH, la Maison de l'Enfance Prémol et le CODASE sur cet axe.

Durant l'été, nos temps d'animation de proximité hebdomadaires conduits avec la MDH Prémol sont très appréciés par les familles.

Le lien avec le CLJ police nationale pour des sorties motos et actions de prévention notamment routière/cycliste est toujours pertinent pour les jeunes.

Nous avons co-animé des permanences avec les correspondants jeunesse de la Ville de Grenoble.

⇒ **Perspectives 2024 :**

- Maintenir les liens de qualité avec les partenaires MDH, MDE, CODASE, CLJ de la Police avec des animations.
- Proposer des animations de proximité pour les 11-14 ans mais aussi pour les plus grands de 15 -18 ans.
- Développer davantage l'accompagnement de projets en autonomie pour les jeunes majeurs.
- Des temps d'animations en soirée.
- Développer des temps d'animations sur l'espace public.

THÉÂTRE PRÉMOL 2023 – Résultats d'objectifs du Théâtre inclus dans une MJC, sur un Quartier Prioritaire de la ville.

	Année 2022	Année 2023
Nombre de temps de médiation	18	22
Nombre de présents	302	496
Nombre de représentations	51	49
Nombre de présents	3993	5321

1. Pour la programmation

L'objectif de la programmation :

- Pour les compagnies : accéder à un espace professionnel sur une période déterminée (avec la technique associée) afin de travailler un processus de création qui permettra soit de présenter le spectacle abouti soit de proposer une sortie de résidence, c'est à dire, nous faire découvrir là où en est la création au terme de la résidence de travail.
- Pour les habitants : accéder à une programmation qui accueille des artistes de qualité puisque bon nombre d'entre eux sont accueillis au Théâtre Municipal de Grenoble, à la salle du Laussy à Gières, à l'Odyssee d'Eybens ou encore à la MC2.

Nous entendons déjà certains dire que ces spectacles sont élitistes. Précisons, par rapport à quoi ? Élitistes par rapport au quartier et aux habitants ? Cela signifierait que nous présumons déjà quel serait leur cadre de référence et niveau d'instruction et qu'ils seraient donc incapables de comprendre et d'apprécier la programmation proposée. Il n'y a pas une culture de quartier mais il y a la culture. Seule l'approche de la compréhension de l'œuvre est différente en fonction des publics auxquels nous nous adressons. C'est pourquoi les temps de médiation sont fondamentaux sur notre territoire car nous nous donnons le temps de la rencontre, le temps de raconter et d'aborder l'œuvre. Les publics de nos territoires ne sont pas des incultes, ils ont juste un cadre de référence différent du nôtre. Tous ces temps de rencontre sont riches et permettent aux publics de mieux comprendre le monde, d'appartenir au monde et d'avoir une pensée pour le transformer prenant ainsi part à la Cité. Rien d'élitiste dans tout cela, juste une émancipation des publics par le prisme de la culture. Nous programmons des spectacles de tous ordres : théâtre, musique, chansons/chorale, danse, pluridisciplinaire, clowns, cirque.... Une diversité qui permet à chacun de trouver une porte d'entrée qui lui corresponde. La culture est le meilleur moyen de rêver !

Nombre de représentations : 49

Nombre d'entrées : 5321

« Travailler dans un quartier prioritaire demande énormément de flexibilité aux équipes artistiques telles que les nôtres. En effet, les réalités du terrain peuvent parfois nous amener à des heures de répétition non prévues, et pour ça, je me dois de remercier énormément toute l'équipe de Prémol qui a su avoir cette écoute et la compréhension de se rendre disponible tard certains soirs, même un jour férié (8 Mai), jour pendant lequel on a pu « capter et rassembler » un maximum d'habitant.e.s., participant.e.s à notre spectacle inclusif. Le soir de notre sortie de résidence fut un moment incroyable pour nous de réaliser à quel point le public était les habitants de ce quartier et qu'ils ont su franchir les portes du théâtre, tout comme l'ont fait les participant.e.s aux ateliers. Ça a été une grande joie pour moi de découvrir un « vrai public local ». On réalise au fil de nos rencontres, que certains publics des Quartiers Prioritaires de la Ville peuvent avoir d'autres priorités en temps d'inflation que d'aller au théâtre ou participer à un stage. Rassembler un tel public demande un vrai travail de fond et de confiance avec celui-ci. Réaliser ce travail seul nous demande un temps de préparation conséquent et très chronophage. C'est en ce sens que notre équipe fut agréablement surprise par ce travail de fond préalablement fait par l'équipe du Théâtre Prémol, ayant énormément facilité nos échanges et mises en connexion avec les différentes structures du quartier. Je profite de ce témoignage pour exprimer mon respect devant l'organisation de l'espace du théâtre mutualisé, jusqu'à transformer un espace vide en espace de répétition à disposition des équipes artistiques devant son bureau. Là encore, cette mutualisation d'espace participe à soulager la forte demande de mise à disposition d'espaces de répétitions des compagnies professionnelles ainsi qu'à partager les besoins énergétiques ». L. V.

Pour une habitante :

« Pour ma part j'ai souvent participé et fait participer à des séances de théâtre auxquelles je ne serai pas allée si il n'y avait pas eu ce travail de fond ». M.F. G.

2. Pour la médiation culturelle

L'objectif de la médiation :

Ce sont des temps de rencontres, décomplexés et gratuits, ouverts à tous, qui permettent à chacun de découvrir des temps de répétitions publiques, des présentations d'extraits, autant d'outils qui nous permettent de mettre en contact les habitants avec les équipes artistiques afin de mieux comprendre le projet programmé. Ces instants permettent à chacun de prendre part au débat, de questionner l'œuvre, de se rapprocher et de partager une pensée. Faire de cette parole ordinaire une richesse pour appartenir au monde, poser les bases d'un en-commun qui permettent de réfléchir collectivement.

Nombre de temps de médiation : 22

Nombre d'entrées : 496

« Par ce mail, nous souhaitons vous remercier pour l'accueil de nos apprenants lors du temps de médiation. Nos apprenants de français ont particulièrement apprécié cet après-midi. Pour certains c'était la première fois qu'ils mettaient les pieds dans un théâtre. Ainsi, ils ont pu découvrir ce lieu culturel et ce premier pas leur a permis de prendre conscience de son accessibilité et de la possibilité d'y revenir avec leur famille. De plus, ils ont particulièrement apprécié la bienveillance et le dynamisme des personnes qui les ont accueillis. Malgré la barrière de la langue, la communication a été facile et les échanges ont été intéressants. Nous vous remercions encore vivement pour cette première expérience et espérons la renouveler très prochainement. »

3. Pour les Moments Privilégiés

L'objectif des moments privilégiés :

Ces stages, encadrés par des professionnels permettent à chacun, sans pré-requis, de pratiquer une discipline artistique vers laquelle la personne n'aurait peut-être pas osée s'orienter, ou bien, au contraire, permettent de participer à un atelier collectif avec une visée de valorisation sur le plateau du Théâtre Prémol. En 2023, nous avons proposé pas moins de 4 stages avec, à chaque fois, entre 10 et 15 participants et des temps de restitution de grande qualité :

- Danse avec Agnès Canova
- Danse avec Lénou vernay
- Danse avec Laurie Billotet
- Écriture avec Rouda

« Je peux témoigner de mon expérience dans le cadre de l'atelier danse avec Agnès Canova qui m'a permis de rencontrer des femmes grâce à la danse, d'apprendre à oser le mouvement, le lâcher prise, partager des moments forts, échanger sur nos expériences de femmes, expérimenter un espace de sécurité grâce à la bienveillance d'Agnès et prendre suffisamment confiance pour oser présenter notre travail devant un public au théâtre Prémol et enfin pouvoir participer aux répétitions et suivre l'élaboration du spectacle d'Agnès et Lilou dans le cadre de la Compagnie Frontière. Tout cela grâce au projet original de la MJC Théâtre Prémol qui intègre et intrique des projets avec les usagers en décloisonnant le social et la culture ». C. T.

« Je tiens à remercier le théâtre et la MJC Prémol pour avoir organisé ce stage qui m'a beaucoup apporté ! Il est incroyable qu'après seulement 22 heures de cours, intensifs quand-même, nous ayons pu présenter en restitution de stage un spectacle de 55' avec 8 amateurs (nous étions 10 inscrits), spectacle qui tenait la route... Le fait de pouvoir le présenter dans un vrai théâtre, avec un beau plateau et des lumières était une valorisation incroyable de ce travail de découverte. Un immense merci de l'initiative d'un tel partenariat qui met notre quartier à la portée de rencontre avec des professionnels de cette qualité ». C. L.

4. Axe de création

a) L'objectif de l'Axe de création

Chaque année, et ce depuis plus de 20 ans, Prémol accompagne la parole des jeunes à travers un projet artistique porteur de sens. En 2023, le questionnement de la guerre en Ukraine a forcément eu une résonance dans la construction des jeunes générations. Le texte de Jean-Claude Grumberg a été comme une évidence. Ces personnages de la pièce regardent la guerre à travers leur fenêtre comme un divertissement tout comme nous la regardons à travers notre écran de télévision.

Nous avons donc adapté ***Demain, une fenêtre sur rue*** avec 15 jeunes au plateau et Olga, une journaliste ukrainienne. Durant l'été, 3 d'entre eux sont partis sur les traces de l'Histoire dans une démarche de droit et devoir de mémoire. Ils sont allés visiter le camps d'Auschwitz, le ghetto de Varsovie et les restes du mur de Berlin. Voilà la construction citoyenne que nous menons auprès des jeunes générations.

b) Qu'est-ce que l'Axe de création pour des jeunes ?

« J'ai trouvé entre ces murs, les réponses à des questions existentielles qui m'empêchaient d'avancer. J'ai rencontré au sein de cette structure, ma vocation pour la musique. Et je suis sur la bonne voie pour en faire mon métier aujourd'hui. J'ai pu, au fil des fous rires et des prises de tête et des années à créer des spectacles, nouer des amitiés d'une solidité à toute épreuve, dans le respect de nos différences.

J'y ai vécu :

- *de grandes joies, comme la satisfaction d'avoir tout donné sur scène avec les meilleurs partenaires du monde ;*
- *de beaux moments d'échanges avec les habitants du quartier, de tous âges, toutes origines, valides et en situation de handicap ;*
- *des opportunités incroyables de voir du Shakespeare, des danseurs, des humoristes... qui m'ont ouvert la porte vers une Culture que me semblait hors de ma portée ;*
- *de grandes douleurs aussi, particulièrement lors de l'incendie.*

J'ai trouvé une famille et un foyer. Un point d'ancrage auquel je reviens quand j'ai besoin de retrouver mes repères. Un phare qui me guide dans ma vie d'adulte, de femme, d'artiste, de maman.

Je crois que c'est ça, la mission de cette structure. Permettre aux jeunes de grandir, de s'élever, de s'ouvrir à d'autres points de vue, de se poser des questions, d'ouvrir les yeux sur ce qui se passe ailleurs que chez soi, de découvrir de nouveaux horizons grâce à l'action culturelle, de trouver un cadre pour se structurer soi-même. Je ne saurais imaginer ce qu'aurait été ma vie si je n'avais pas mis les pieds à Prémol. Et je souhaite à tous les jeunes qui cherchent un sens à leur vie d'en trouver le chemin. J'espère que cette maison pourra demeurer ce qu'elle est afin de les accueillir, de les guider et de les reconforter comme elle a pu le faire pour moi. » F. M.

5. Des petits plus et nouveautés

Les usagers nous renouvellent leur confiance chaque année en AG car le projet culturel présenté de la MJC Théâtre Prémol leur correspond. Nous avons leur adhésion car ils contribuent à certains choix de la programmation. Nous programmons les compagnies qu'ils ont envie de voir et avec lesquelles ils souhaitent travailler l'ouverture et l'accès à la culture. Nous sommes à l'écoute de ce qu'ils trouvent appropriés pour leur territoire tout en y associant la qualité et l'exigence des projets présentés. Chaque jour nous inventons des formes d'inclusion qui permettent au plus grand nombre d'accéder à la culture et de faire de cette approche un outil d'émancipation.

a) Les temps de petits déjeuners avec la MDH et les ateliers créatifs

Ils font désormais partie de rendez-vous réguliers où nous avons plaisir à nous retrouver pour découvrir ensemble les temps d'ouverture culturelle existants ou en créer de nouveaux. C'est ainsi que des ateliers créatifs permettent de customiser le hall du Théâtre dans la thématique abordée par la compagnie accueillie, et que des participations au Café sans frontière permettent de consolider les liens avec les habitants.

b) L'utilisation de la salle des pratiques

Nous avons mis à disposition, à plusieurs reprises, la salle des pratiques aux compagnies et associations qui avaient besoin d'un espace de travail et de répétition dans un souci d'accompagnement et d'entraide avec d'autres. Nous nous positionnons comme un facilitateur pour dénouer des points de blocages qui viendraient entraver le travail artistique engagé par les compagnies. Nous sommes bien là dans nos valeurs d'éducation populaire d'entraide, de solidarité et de mutualisation de moyens.

6. Des moyens humains en renfort

L'arrivée de Papy Makanda, depuis le mois de décembre, permet de développer cette connexion indispensable entre les habitants et notre maison et d'engager une politique du « aller vers » permettant d'apporter les informations au cœur du quartier. Bienvenu à Papy que vous retrouverez très souvent sur le quartier, chez les partenaires, un peu partout sur notre territoire. Merci également aux jeunes en service civique et contrat d'apprentissage qui nous ont été très précieux et nous ont permis de rester en contact avec vous tout au long de l'année.

7. Des actions de solidarité : Réveillons la solidarité

- Noël Petite enfance - 1ère représentation : 180 personnes
- Noël Petite enfance - 2ème représentation : 110 personnes
- Tour en chanson - École Christophe Turc : 122 personnes et 131 personnes

- Noël Solidaire - *Thé Perché* : 117 personnes
- Soirée des vœux - *La fleur qui me ressemble* : 137 personnes

Tout ceci a été possible (au-delà des financeurs) grâce à une équipe volontaire et engagée constituée de 30 bénévoles différents et 16 professionnels.

« Nous avons eu la chance, tous les membres de l'équipe professionnelle de la Cie, d'être accueillis au Théâtre Prémol, en vue de préparer un spectacle programmé pour souhaiter la bonne année aux habitants du quartier. L'accueil professionnel et technique a été parfait, avec toute une organisation en amont propice à du travail de qualité. L'accueil humain est précieux : bienveillance, humanité sincère, écoute des besoins... Tout cela permet de travailler sans stress, dans des relations humaines qui ont du sens. Enfin, la représentation, et les temps d'échange après, furent d'une richesse inestimable ! Le jour de notre représentation, nous avons joué à « guichet fermé ». La salle de spectacle était remplie de personnes de tous âges, toutes origines ethniques, toutes issues du quartier environnant le théâtre. Une salle pleine de personnes qui, pour beaucoup, n'avait jamais vu de spectacle, parce qu'elles n'ont pas les moyens d'acheter une place... Ou parce qu'elles ne se sentent pas légitimes à entrer dans un théâtre... Une salle avec des ados, qui ont éteint leur téléphone, pendant au moins 1h, pour assister à un spectacle et partager une part de galette avec d'autres personnes d'âges différents... Une salle avec de vieilles personnes, qui, elles aussi, allaient voir un spectacle mais aussi partager un temps convivial après... »

ET les témoignages :

« C'était tellement poétique. Merci.

- ça m'a rappelé mon enfance

- ça m'a « refait ma journée »

- c'était tellement fantastique, je suis heureux pour la semaine... »

Tout cela n'arrive pas par hasard. Tout cela est le fruit d'années de travail auprès des habitants, de la part de l'équipe du Théâtre Prémol, qui a amené les habitants à franchir les portes du théâtre. Nous le savons, les compagnies professionnelles, qu'un tel résultat est un travail de longue haleine, auprès de toutes les générations d'un quartier. C'est un travail fabuleux et titanesque, auprès de personnes qui en ont besoin, et ce travail mérite le soutien de tous. » E. C.

*Bonjour à la Direction
et son équipe
je ne sais comment
vous remercier vous nous donnez
la joie de continuer à vivre
dans la dignité
que Dieu vous protège nous
protège pour cette fin d'année bientôt
LA FÊTE A DJJ a commencé*

8. Une ombre au tableau

En 2023 la DRAC a supprimé 10 500 € de financement. Une aide de l'État (Préfecture) de 5000 € et 4000 € de la Fondation de France nous ont permis d'équilibrer le budget du Théâtre. Nous avons également recalibré la programmation afin que le Théâtre ne soit pas déficitaire.

9. Pour 2024 : nouvelles ombres au tableau

Afin de compenser la baisse de l'aide de la DRAC, des demandes d'aides complémentaires ont été effectuées dans le cadre de la politique de la ville mais les réponses apportées ne sont pas à la hauteur des attendus.

Une relance a été faite auprès de la DRAC qui doit ré-étudier notre demande.

Une demande de financement est également en cours auprès de la Fondation de France (qui nous accorde toute sa confiance et qui nous cite même en exemple dans le cadre de son dispositif), aide pour laquelle nous n'avons pas encore de réponse.

Toutefois, dans ce contexte d'incertitude, le Crédit Mutuel, dans le cadre du dispositif CREAvenir, a financé l'achat d'un ordinateur qui viendra bonifier le travail artistique des créations jeunesse.

Enfin, à l'heure où le travail effectué par la salariée permanente du Théâtre est reconnu pour la troisième fois au niveau national (Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Médaille de Bronze de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif et prochainement Médaille d'Argent du Grand Prix Humanitaire de France), la ville de Grenoble annonce le projet de transférer la gestion du Théâtre à un autre opérateur...

